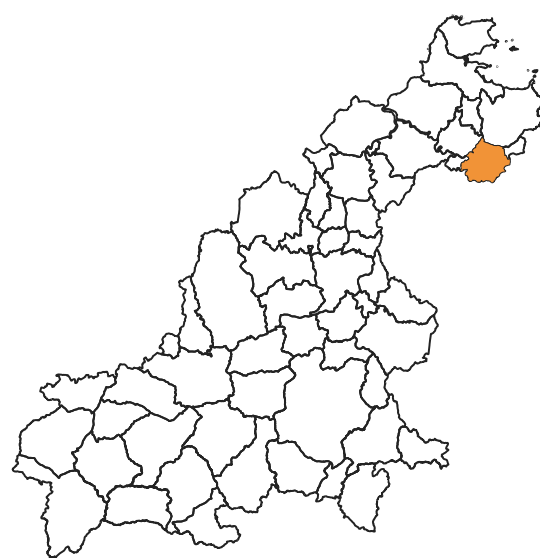


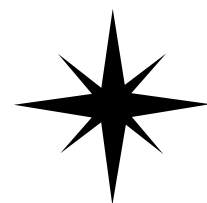
INFORMATIONS
COMPLÉMENTAIRES



Commune
de Pléhédel



0 100 200 m



Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Édité 2021

Classement sonore des infrastructures de transport terrestre

Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre au titre de l'article R151-53

Droit de Prémption

- Droit de Prémption Urbain au titre de l'article L 211-1 du CU
- Périmètre de Droit de Prémption Urbain renforcé au titre de l'article L 211-1 du CU
- Droit de Prémption commercial au titre de l'article L 214-1 du CU
- Zone de prémption dans un espace naturel et sensible au titre de l'article L 215-1 du CU

Projet d'aménagement

- Périmètre projet urbain partenarial au titre de l'article L 332-11-3 du CU
- Périmètre d'aménagement concerté au titre de l'article L 311-1 du CU

Régime spécifique

- Bois ou forêt relevant du régime forestier

Submersion marine

- Zone soumise aux submersions marines - aléa fort
- Zone soumise aux submersions marines - aléa moyen
- Zone soumise aux submersions marines - aléa faible

Loi Littoral

- Bande des 100 mètres
- Espace Proche du Rivage

Information sur les sols

- Site archéologique
- Secteur d'information sur les Sols (SIS)
- Retrait-gonflement d'argile - aléa moyen
- Retrait-gonflement d'argile - aléa faible

Réseau

- Zone d'assainissement collectif

Fiscalité

- Secteur de taxe d'aménagement en application du L 331-14 du CU

Autorisation d'urbanisme

- Secteur dans lequel l'édification d'une clôture doit être précédée d'une déclaration préalable
- Secteur dans lequel les travaux de ravalement sont soumis à déclaration préalable
- Secteur dans lequel les travaux de démolition sont soumis à permis de démolir

